Master Class du Chef d'Entreprise 4 Etoiles ****

FORMATION SPECIFIQUE "METIER CARROSSIER"

CRÉATION PROTÉGÉE PAR INPI- SERVICE E.SOLEAU

DÉVELOPPONS NOTRE MÉTIER ENSEMBLE

ARGUMENTER SES PRESTATIONS POUR VALORISER LE METIER DE REPARATEUR AUTOMOBILE ET HARMONISER LES PRATIQUES

OBJECTIFS OPERATIONNELS ET EVALUABLES

CO-CONSTRUIRE UNE MÉTHODOLOGIE COMMUNE À APPLIQUER AU QUOTIDIEN EN ENTREPRISE

REALISER ET SOUTENIR UN DEVIS FACE A UN EXPERT SUR LA BASE D'ELEMENTS FACTUELS JURIDIQUE,COMPTABLE, ORGANISATIONNEL

FORMATION PROPOSEE PAR:

CHAMBRE SYNDICALE DE LA CARROSSERIE GSO*

*ADHÉRENTE A LA FÉDÉRATION FANÇAISE CARROSSERIE BRANCHE MOBILITE

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Afin de vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions, nous vous remercions de nous préciser la nature de votre handicap lors de votre inscription. nous pourrons ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil, et vous rediriger le cas échéant.

CONTENUS

REGLEMENTAIRE - JURIDIQUE
GESTION COMMUNICATION ET
NEGOCIATION PARTAGE
D'EXPÉRIENCES METHODOLOGIE

2 JOURS D' IMMERSION DANS UNE CARROSSERIE FICTIVE !

Prochaine session
7 et 8 décembre 2026

TARIF POUR 2 JOURS FORMATION

700 € ADHERENT FFC MOBILITÉ

900 € NON ADHERENT FFC MOBILITE

PROFIL ET PRÉREQUIS

Chefs d'entreprise, chefs d'atelier ou personne désirant ouvrir une entreprise de carrosserie, femme et homme, en carrosserie automobiles

MÉTHODES PEDAGOGIQUES

Bénéficier de **contenus spécifiques** aux attentes actuelles de notre métier, animés par des **intervenants experts** de leur domaines.

La **théorie** alternera avec la **pratique** autour d'un **cas pratique** que vous explorerez tout au long de la formation.

ORGANISATION

Modalités : 7h / jour x 2 jours
Nombre de participants : 6 à 8
Lieu :HOLIDAY INN

MERIGNAC 33700

PROGRAMME 2026

Demi-journée 1 : Points règlementaires qui encadrent la profession du réparateur automobile

- **Éléments constitutifs de l'affichage des tarifs :** grille tarifaire, éléments de chiffrage
- **Responsabilité du garage et du réparateur :** règlementation, droits et devoirs du réparateur, obligations de l'affichage des tarifs, responsabilités du réparateur
- **Chartes métiers :** utilité et contenus

Demi-journée 2 : Facturer pour être rentable

- **Tarif horaire :** contenus et définition du tarif horaire, méthode et outil de calcul
- **Rentabilité :** leviers de la rentabilité, rôle de l'expert-comptable, lien entre tarif horaire et rentabilité, positionnement face à la concurrence
- **Forfaits :** contenus des forfaits, méthode de calcul d'un forfait, utilité et avantages du forfait
- **Étapes pré-expertise :** les différents documents obligatoires (client, réparateur et assurance), actions à réaliser avant le passage de l'expert

Demi-journée 3 : Points règlementaires qui encadrent la profession de l'expert automobile

- **Règlementation de l'expert automobile :** droits et devoirs de l'expert, limites de son pouvoir d'action, sa place et sa fonction dans le cas d'un sinistre, point de vue du Code de la route, de l'expert indépendant et du syndicat
- **Cas du désaccord :** exemple de cas récurrents, outils et ressources en cas de désaccord avec l'expert, les bons réflexes à adopter, le cas du recours juridique

Demi-journée 4 : Négocier face à l'expert

- **Arguments pour la négociation :** arguments juridiques, règlementaires et techniques
- **Communiquer pour négocier :** boîte à outils de la négociation, pièges de la négociation, argumenter pour convaincre

INTERVENANTS

AVOCAT - Maitre PARIER Christophe
COMPTABLE - Madame Marie VILLARD
FORMATRICE : Madame BOULINGUIER Pascale

CHEF D'ENTREPRISE EXPERT EN CARROSSERIE - selon disponibilité

V 6 -24/03/25/

CONTACTEZ-NOUS POUR VOUS INSCRIRE - CHAMBRE SYNDICALE CARROSSERIE GSO

05 56 96 49 93 – 06 23 42 66 75
formationffc@gmail.com
3 rue du Golf - Parc Innolin - 33700 Mérignac

FFC Mobilité
Carrossiers - Réparateurs
Région Grand Sud-Ouest

CARROSSIER GSO FFC DEPUIS 1844 ARTISAN DE SON FUTUR